



Responsabilités partagées :

- Travail en concertation et en collaboration
- S'informer et communiquer l'information
- Mobilisation

PLAN DE QUARTIER : SA STRUCTURE DE SOUTIEN !

Le 8 mai 2017 s'est tenue la 2^e journée de travail collectif où près d'une trentaine de partenaires et citoyens du quartier se sont appropriés la structure de soutien souhaitée pour démarrer et s'engager dans la mise en œuvre du plan de quartier. Avec cette structure de soutien, les acteurs du quartier souhaitent :

- Continuer de développer la concertation et la collaboration
- Favoriser la mobilisation autour de la mise en œuvre du plan de quartier
- Favoriser un soutien mutuel entre les différents acteurs du milieu par un partage des connaissances et des expertises
- Favoriser une communication en mode continu des informations concernant la mise en œuvre et l'évaluation du plan de quartier

DES COMITÉS DE MISE EN ŒUVRE (MEO) INTÉGRÉS DANS LES INSTANCES SECTORIELLES EXISTANTES

Pour éviter de créer des structures nouvelles et de surcharger davantage les acteurs du quartier, le souhait collectif que les comités de mise en œuvre (MEO) soient issus et/ou intégrés dans les instances sectorielles existantes a été proposé. Ainsi, on désire maintenir l'engagement et la mobilisation des différents acteurs du quartier.

**Comité de MEO
Emploi**

**Table de l'emploi et de l'entrepreneuriat
(TLEE)**

**Comité de MEO
Déplacements actifs**

**Comité de développement durable
(CDD)**

**Comité de MEO
Logement**

**Comité Promoteur du Logement Social
(CPLS)**

**Comité hybride MEO
Scolarisation**

Composition du comité hybride

Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, Réseau réussite Montréal, YMCA du Québec, Accueil aux immigrants de l'est de Montréal, Collectif Jeunesse, Concertation en Petite enfance, Horizon Carrière et Concertation Saint-Léonard (CSL)

- L'enjeu de la scolarisation concerne 2 tables sectorielles, le Collectif Jeunesse et la Table de Concertation en Petite Enfance, regroupant plus d'une trentaine de partenaires différents. Pour cet enjeu exceptionnellement, il a fallu créer un espace composé des porteurs d'actions et des collaborateurs impliqués le plus près des actions collectives du plan de quartier.
- Des mécanismes de communication ont été mis en place pour permettre aux différents partenaires des tables sectorielles d'être continuellement informés et d'offrir un soutien lorsque besoin (réflexions, ressources humaines/matérielles, mobilisation et etc.)

**Comité de
pilote**

**2 représentants CSL, 1 représentant par enjeu,
1 représentant CIUSSS, 1 représentant
Arrondissement, 1 représentant interculturel et
2 représentants comité citoyen**

STRUCTURE DE SOUTIEN

Démarche de développement social « *Créons l'avenir, ensemble!* »

Lexique

CSL : Concertation de Saint-Léonard

MEO : Mise en oeuvre

